

CQP Opérateur chargé de la stabulation des animaux de boucherie

Numéro identifiant: 37132

Fonction:

L'opérateur chargé de la stabulation des animaux de boucherie réceptionne et répartit les animaux en fonction de leur catégorie, assure leur bien-être, traite les animaux suspects et approvisionne la chaîne d'abattage, en respectant les consignes de qualité, d'hygiène, de sécurité et de traçabilité.

Il est sous la responsabilité d'un responsable de secteur et, dans certaines configurations d'organisation, d'un responsable / animateur d'équipe.

Missions principales:

- Préparer les postes de travail
- Conduire les postes de travail
- Contrôler, enregistrer et transmettre les informations

Compétences:

Bloc de compétences 1 : Préparer le poste de travail

- C.1.1 Adopter une tenue conforme à son arrivée aux postes de travail pour respecter les standards d'hygiène et de sécurité de l'entreprise
- C1.2 S'informer du planning de travail pour la journée en prenant en compte les consignes auprès du responsable d'équipe ou de ses homologues afin d'organiser son activité
- C1.3 Préparer les outils, matériels ou équipements nécessaires à son activité sur les lieux de rangement pour assurer la bonne exécution de son travail
- C.1.4 Apprécier l'état de fonctionnement, de propreté et de sécurité de son environnement de travail pour répondre aux exigences de qualité et de sécurité de l'entreprise

Bloc de compétences 2 : Réaliser les opérations de stabulation

- C.2.1 Gérer l'accueil des chauffeurs pour les orienter vers un emplacement de déchargement
- C.2.2 Réaliser la réception, l'identification et la répartition des animaux en fonction de leur catégorie pour assurer une répartition conforme à la réglementation en vigueur sur le bien-être et la protection animale et une occupation optimisée de la stabulation
- C.2.3 Assurer le soin et le traitement des animaux en respectant les règles de sécurité, la réglementation de protection pour soi et pour l'animal afin d'assurer le bien-être de l'animal
- C.2.4 Adapter son rythme de travail en fonction des objectifs de rendement, de qualité, des règles d'hygiène, de sécurité et de gestion de l'environnement pour conduire son activité.

Bloc de compétences 3 : Contrôler l'état de l'animal, enregistrer et transmettre les informations

- C.3.1 Analyser l'état de l'animal en observant son comportement, son état physique et physiologique pour respecter la réglementation en vigueur sur le bien-être et la protection animale, et vérifier sa conformité au cahier des charges
- C.3.2 En cas d'anomalie, appliquer l'action corrective adaptée et/ou la signaler à la personne concernée pour respecter la réglementation en vigueur sur le bien-être et la protection animale et les standards exigés des animaux
- C.3.3 Enregistrer les données relatives à son activité pour permettre une traçabilité des informations
- C.3.4 Echanger des informations avec son hiérarchique et l'ensemble des services pour contribuer au bon déroulement et à l'amélioration de l'activité
- C.3.5 Participer à l'accueil d'un nouvel arrivant pour faciliter son intégration dans le service et au poste y compris les personnes en situation de handicap
- C.3.6 Rester en veille sur la réglementation en vigueur relative au bien-être et à la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort, par le biais des informations apportées par l'entreprise afin d'adapter sa pratique professionnelle

Bloc de compétences 4 : Maintenir son matériel en état de fonctionnement et sécuriser ses postes de travail

- C.4.1 Identifier les dysfonctionnements sur les matériels et selon les procédures en vigueur, soit intervenir, soit prévenir les services concernés.
- C.4.2 Adopter un comportement favorisant sa sécurité et celles des autres pour prévenir les risques dans son espace de travail
- C.4.3 Réaliser le premier nettoyage et/ou la désinfection des outils, matériels et des équipements individuels tout au long de la conduite de poste pour maintenir un état de propreté et de rangement de son poste de travail

Métiers accessibles via la certification:

- Opérateur en stabulation des animaux de boucherie
- Opérateur de centre de tri/Bouvier(ère)
- Porcher(ère)

Prérequis nécessaires à la formation:

Une expérience minimale de 2 ans dans le métier est requise

Ocapiat